



Le Ministre de l'Administration Territoriale a saisi le Ministre des finances pour l'ouverture d'une enquête visant à mettre un terme au programme « Survie-Cameroun-Survival-Initiative », envisagé par le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun dans le cadre de la lutte contre le covid-19.

Le Ministre de l'Administration Territoriale est déterminé à éteindre le projet du MRC visant à soutenir le Cameroun dans la lutte contre le coronavirus Covid-19. « Ouverture d'une enquête et gel des fonds de l'association illégale dénommée « suivie Cameroun-Survival-initiative » par ANIF », est l'objet de la correspondance adressée le 13 Avril 2020 Au Ministre des Finances. Paul ATANGA NJI demande à Louis Paul MOTAZE de stopper l'action du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun. « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai adressée à ce jour une correspondance au directeur général d'Afriland First Bank relative à la clôture du couvert d'une association illégale », écrit le MINAT d'entrée de jeux. Ensuite, il énumère les différentes raisons qui accompagnent une telle prise de décision.

De prime abord, « le MINAT qui assure la tutelle des partis politiques et des associations n'a pas connaissance de l'existence d'une association dénommée « suivie Cameroun-Survival-initiative » dans ses registres ».

De plus, le Ministre s'appuie sur la loi N° 90/056 du 19 décembre relative au partis politiques

qu'il est formellement interdit à un parti de recevoir des fonds de l'extérieur. Le leader du MRC aurait aussi perçu de l'argent des camerounais de la diaspora, une chose jugée illégale et formellement condamnable par la loi en vigueur.

Pour chuter Paul ATANGA NJI sollicite auprès des responsables de l'Agence Nationale d'investigation Financière (ANIF), « dont la mission est entre autre de lutter contre le blanchissement d'argent, l'ouverture d'une enquête sur les activités » de cette association et de « geler au préalable les fonds déjà collectés, sans préjudice des poursuites judiciaires à l'encontre de toutes les personnes à l'origine des activités financières obscures de ladite association ».

Depuis le 7 Avril 2020, dont 3 jours après la mise sur pied dudit programme, le Ministre avait déjà manifesté son mécontentement, mais le mouvement en question jouait encore les prolongations. Avec l'aide de Louis PAUL MOTAZE le Ministre des Finances, Paul Atanga Nji réussira peut-être à traquer tous les membres du MRC.